



LAURAC en VIVARAIS

Infos Municipales

Octobre 2011
N° 19

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 21 juillet 2011

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU a pour objet : l'encadrement du développement de l'urbanisme sur la commune, l'intégration des projets structurants, l'encadrement des finances municipales (création de réseaux).

Le travail de la commission Urbanisme entamé il y a 1 an et demi arrive à son terme.

Plusieurs lignes directrices ont orienté les travaux de la commission :

- des emplacements réservés (projet de voies, circulation en augmentation autour du village),
- pas de développement au sud de la 104 (projet de déviation),
- préservation de la plaine agricole,
- homogénéité du développement (élimination des « dents creuses »),
- réhabilitation du centre village.

Le rapporteur de la commission présente au conseil municipal le zonage du PLU.

Le règlement du PLU a été lu, commenté et discuté.

Ce projet PLU a été voté à l'unanimité.

Le zonage et le règlement de ce PLU vont être soumis aux partenaires institutionnels (DDT, SEBA, SDIS)* pour étude et remarques éventuelles.

Il pourra ensuite faire l'objet d'une enquête publique pendant laquelle les habitants pourront noter leurs observations.

* DDT : Direction Départementale du Territoire

SEBA : Syndicat des Eaux de Basse Ardèche

SDIS : Service Départemental de lutte contre l'Incendie

Résultats de consultations/ commission Appel d'Offres

La commission rend compte des résultats des consultations pour travaux :

Réfection de murs suite à des dégâts d'orages :

- à l'aire de jeux-tennis : l'entreprise Yves Roussel a été choisie, montant des travaux : 17 038 € H.T.
- au Toufache : M. Philippe Tourancheau de Rosières a été retenu pour un montant de 6 239 € H.T.

Goudronnage :

- au croisement mairie-Berguier-rte de Sanilhac : entreprise Laupie, montant : 53 817 € H.T.

Salle intergénérationnelle

Les sondages du sol se sont révélés satisfaisants, le permis de construire a été accordé.

Les appels d'offres auprès des entreprises se feront à l'automne.

Les travaux pourront débuter au début du printemps 2012.

Des travaux sur la commune

Le chantier de la bibliothèque, place Galfard

La démolition des anciens bâtiments « maison Dubois », place Galfard, le 29 août.



Le lavoir, rue du ruisseau est en réfection.

Des pas japonais, une passerelle et une béalière ont été aménagés le long du **chemin du Toufache**.



Aménagement du village : barrières de protection installées au carrefour mairie-école, route de Sanilhac.



A la rentrée, les enfants des écoles ont découvert une table de ping-pong.



Aire de jeux : Installation de buts de Hand-ball et paniers de Basket



Etude éolienne : EDF Energies Nouvelles a sollicité l'autorisation d'implanter un mât d'étude éolienne sur les grads. Autorisation accordée.

Subventions aux associations

Les subventions aux associations du village ont été attribuées.

Le Collectif des élus de l'Ardèche s'est vu doter de 455 €. Ce collectif regroupe les maires et conseils municipaux ayant pris un arrêté interdisant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique sur leur commune.

Salle intergénérationnelle : Marché Public

Le projet salle intergénérationnelle s'élève à environ 357 000 €, un peu moins selon le revêtement de sol choisi.

L'appel d'offres sera publié le 17 octobre 2011 par voie de presse et sur le site internet de la commune. Les réponses devront parvenir en mairie avant le mardi 15 novembre, jour de l'ouverture des plis.

Après vérification, les marchés pourraient être signés à la mi-décembre.

Les travaux débuteraient vers le 15 mars 2012 pour une livraison début 2013.

Les jardins de Marie Louise

Les sondages du sol s'étant révélés acceptables, les travaux devraient commencer début 2012.

S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau)

Le bassin versant sud-Ardèche représente près de 1 000 km de rivières pour une population d'environ 118 000 habitants (en hiver) sur 158 communes (Ardèche, Lozère, Gard).

Suite à l'évolution de la loi sur l'eau et des règles d'environnement, le Syndicat Ardèche Claire porteuse du projet sur le bassin versant du sud-Ardèche a défini et adopté les différentes orientations de son schéma, après une étude de 8 années de la commission.

Les grands axes de ce schéma :

- préserver la quantité d'eau et son étiage habituel,
- atteindre un bon état de qualité par la préservation du milieu et la gestion des déchets (boues d'épuration),
- prévenir les risques d'inondation et améliorer la gestion de la sécheresse
- organiser les usages et la gouvernance (partager l'eau, réduire les fuites).

Le conseil donne un avis favorable à ce schéma.

DIVERS :

- à déplorer des déprédations sur l'abris-bus de Blajoux et au local de jardin du Toufache.
- le chantier « local technique-mairie annexe » est achevé.
- Le collectif des élus de l'Ardèche a demandé à Mme Hélène Bras, avocate spécialiste de l'environnement, de le représenter auprès des tribunaux.



VIVRE A LAURAC n° 54

Le dossier du Vivre à Laurac n° 54 portera sur la période d'après guerre, jusqu'aux années 60.

Un appel est lancé auprès de nos concitoyens pour nous faire part dans un récit (rédigé ou non) de leurs souvenirs et à ceux qui voudraient le faire oralement de nous contacter.

Nous recherchons aussi toutes sortes d'illustrations d'époque.

Les thèmes abordés peuvent être fort divers : la ruche, la distribution de lait, les mœurs, la vie de famille, les clubs, l'eau, la vie ménagère, le permis de conduire, la télé, la fontaine, les Piles, la fête votive (sous le tilleul), le foot, le sport, les jeux, les colonies de vacances, l'école Serdieu (1954-1955), les harkis (El Goléa), la neige en 56, l'arrivée de la mine de Largentière, les premiers transistors, tourne-disques, les machines à coudre, à laver, à tricoter, les permis de conduire des femmes, les changements dans la vie des familles (jeunes couples se séparant des parents), la pension pour les études, etc.

Laurac Rando

Au-delà des sorties proposées régulièrement le dimanche ou le week-end,
l'association Laurac Rando
propose tous les jeudis une balade autour de Laurac, accessible à tous.
Rendez-vous à 14 h 00 sur la place de l'Herboux (13 h 30 en hiver)

SPORT DETENTE ET LOISIRS Saison 2011-2012

Cette nouvelle association propose, depuis le 22 septembre, salle de la mairie :

Gym adultes :

le mercredi de 9h45 à 10h45
Intervenante Stéphanie TOULOUSE
tarif : 100 €, adhésion incluse

Yoga :

le mercredi de 18h00 à 19h15
Intervenante : Françoise ZALI
tarif : 150 €, adhésion incluse

2 premières séances gratuites

Règlement en 3 fois (encaissements les 15/10, 15/01 et 15/04) à remettre à l'inscription

Certificat médical obligatoire

Renseignement : Françoise LECLERCQ, 04 75 93 49 70 ; Monique ALEXANDRE

Dernière création de la Compagnie Laurac en ciel,

LA COMEDIE DU DRAME,

sera présentée

à la SALLE DES FETES DE LARGENTIERE,

LE SAMEDI 22 OCTOBRE à 21 H

et LE DIMANCHE 23 OCTOBRE à 16 H

Au programme de ce "cabaret-théâtre" : chansons, danses et petits drames en un acte
sur le ton de la comédie, de Maupassant, Courteline et Guitry.

En novembre 2011 : le 20 novembre à 16 heures: "PARTAGE AUTOUR D'UN GOUTER"

PROGRAMME : Un monologue dit par Nadine Dumonceau

Un goûter offert

Une scène ouverte à celles et ceux qui désirent s'exprimer.